

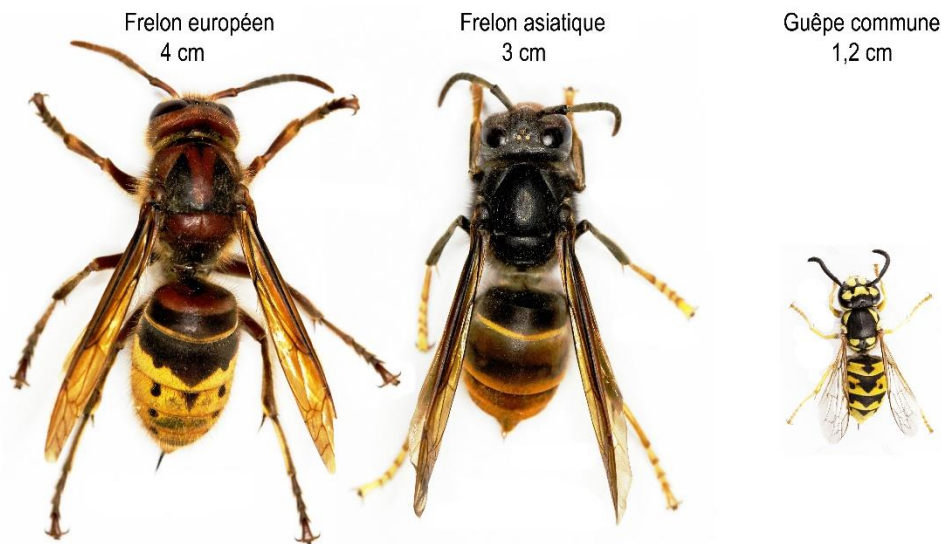


# Association Stop Frelons Vaud

## MESSAGE URGENT AUX APICULTEURS DU CANTON DE VAUD Lutte contre le frelon asiatique, dimanche 15 septembre 2024

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Comme vous le savez déjà, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) a débarqué en Suisse Romande en 2022. Cet insecte considéré comme une espèce exotique envahissante aura à court terme un impact certain sur la biodiversité (destruction de l'entomofaune, en particulier des pollinisateurs) donc sur l'apiculture suisse, puis par effet de cascade sur l'agriculture. Il représente déjà un danger pour la population et surtout les professionnels qui travaillent en milieu extérieur.



La lutte contre cette espèce exotique envahissante n'est pas organisée par la Confédération et la responsabilité de cette lutte est déléguée aux cantons. Dans le canton de Vaud, c'est la **Direction Générale de l'Environnement (DGE)** ensemble avec le [responsable cantonal](#) pour le frelon asiatique, le Prof Daniel Cherix (chef de la **Task Force VD (TFVD)**) qui coordonnent la lutte. En espérant qu'un jour, une structure étatique soit mise en place pour gérer et mener cette lutte, ce sont des apiculteurs bénévoles qui assurent pour le moment la transition.

Faute de moyens en personnel, les apiculteurs du canton de Vaud sont donc les premiers bénévoles à être engagés dans la lutte. La **Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (FVA)**, en collaboration avec la TFVD, a mis en place un dispositif de 60 apiculteurs formés à la recherche et à la destruction des nids sur le territoire cantonal. Ces apiculteurs spécialisés dans la lutte, appelés « délégués frelons asiatiques (DFA) », effectuent un travail de recherche de nids et de destruction des nids primaires. En parallèle, trois personnes ont été formées pour la destruction des nids secondaires à l'aide de perches, le matériel pour ce faire ayant été financé en grande partie par la DGE. Jusqu'à aujourd'hui, **52 nids primaires** et **18 nids secondaires** ont été trouvés et détruits.



# Association Stop Frelons Vaud



## Quel doit être votre comportement en tant qu'apiculteur ?

- Dans votre rucher, tant qu'il n'y a pas 3 à 5 frelons asiatiques (FA) qui attaquent « en même temps » et en vol stationnaire une même ruche, la prédation n'est pas néfaste pour la colonie et il n'y a pas lieu de monter les [muselières](#). Actuellement, on observe quelques individus par heure qui viennent au rucher et repartent en faisant un travail de prédation individuel similaire à notre frelon européen. Votre rucher n'est donc, dans la plupart du canton et pour l'instant, pas en danger.
- Il faut continuer à **surveiller votre rucher et surtout lever la tête pour scruter les arbres**. Le développement des colonies du FA est devenu explosif. Dès que vous constatez une prédation régulière **de 5 frelons asiatiques par heure** (pas des allers-retours d'un seul individu, mais bien 5 individus différents / heure) au rucher, merci de nous l'indiquer en faisant une annonce sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch).
- Votre annonce aidera ainsi la TFVD et la FVA à maintenir une vision globale ([carte des annonces](#)) du développement de la situation sur le territoire cantonal et à pouvoir mettre l'accent là où la situation se dégrade rapidement. Mais **il ne faut pas s'attendre à ce que les personnes actives dans la lutte aujourd'hui et qui sont débordées à l'heure actuelle, viennent obligatoirement chez vous faire du boulot**. Les DFA sont des apiculteurs qui sont à disposition des sections pour transmettre de l'information aux membres et pour les assister lors de leurs premiers efforts dans la recherche de nids.
- **Ce travail de recherche des nids concerne tous les apiculteurs du canton** et votre engagement en tant qu'apiculteur est indispensable car votre responsabilité est également engagée. Au sein des sociétés apicoles, réunissez-vous et demandez au DFA de votre section de vous initier à la recherche des nids ([liste des DFA](#) ; [carte des zones des DFA](#)). Ce travail doit obligatoirement se faire en groupe. Il n'est pas possible de trouver des nids tout seul. **Pour ce faire, merci de suivre la check-liste détaillée élaborée par la TFVD. (voir ci-dessous)**. Les options pour retrouver un nid depuis votre rucher sont :
  - Triangulation ([fiche SSA 2.7.2](#))
  - Recherche avec la technique des [pots à mèches](#) ([explications complémentaires](#))
  - Lâcher de frelon en utilisant l'application velutina tracking (en fin de développement)

Durant les deux dernières semaines, la TFVD a encadré trois projets de 3 jours avec des astreints de la protection civile (PC). Résultat : après deux jours de recherches bien organisées, une équipe de 6 personnes est capable de trouver un nid secondaire.



# Association Stop Frelons Vaud



Nous avons créé une association du nom de Stop Frelons Vaud ([www.stopfrelons.ch](http://www.stopfrelons.ch)). Vous trouverez sur ce site une série d'informations intéressantes que vous **pouvez / devriez** partager avec vos amis, voisins et collègues. ([identification](#), [diagnostic](#) et [annonces](#) / [actions](#) / [soutien](#) / [infographie](#)). Vous en tant qu'apiculteur êtes aux premières loges, vous devez absolument vous instruire à ce sujet et le maîtriser parfaitement. Dès 2025, la situation voudra certainement que, par analogie avec le varroa, la lutte contre le frelon asiatique dans le canton sera un élément de plus à gérer au rucher. Le FA sera installé et **TOUS** les apiculteurs du canton seront les acteurs dans la lutte.







# Association Stop Frelons Vaud



Nous sommes encore à la **recherche de fonds** pour couvrir les frais de matériel pour la destruction des nids ainsi que des frais de déplacements. Merci de diffuser l'info et de demander du soutien ([page soutien](#)) à vos proches. Il est également très important de diffuser l'information ([dépliant](#)) sur vos réseaux sociaux, nous avons besoin d'yeux pour la recherche de nids.

Nous vous remercions de votre collaboration. Sans vous rien ne sera possible !  
Avec nos meilleures salutations

Sylvain Uldry  
Quentin Voellinger (079 290 08 17)



# Association Stop Frelons Vaud

## Checkliste du comportement de l'apiculteur à son rucher

*selon la Task Force VD, Prof. Daniel Cherix et Carine Vogel*

Vous découvrez la présence de frelons asiatiques à votre rucher

1. prendre du temps pour estimer le nombre de frelons en 30 minutes (le matin et/ou l'après-midi, éviter les heures entre 12h et 14h, activité plus faible)
2. annoncer sur [frelonasiatique.ch](http://frelonasiatique.ch) le nombre de frelons dans les tranches horaires. Remarque: si vous n'avez qu'entre 1 et 5 frelons par jour, les attaques sont encore faibles, mais elles vont vous permettre de passer à l'étape 3
3. attrapez des frelons à l'aide d'un filet à papillon (un référent local peut vous en prêter un), relâchez les rapidement et notez les directions d'envol
4. répétez cette opération en vous déplaçant en relâchant d'autres frelons depuis le point où vous avez perdu de vue le frelon précédent (en principe en utilisant VelutinaTracking) si votre frelon se met à effectuer plusieurs ronds en l'air (>5) il est probablement perdu et ne va pas vous indiquer une direction de nid. Il est préférable dans ce cas de revenir plus près du rucher. Après une dizaine de lâchers vous pourrez avoir une direction préférentielle indiquant la direction du nid. Si c'est le cas prenez le temps d'aller vous promener le nez en l'air dans cette direction pour observer le sommet des arbres (ainsi que les haies et buissons).
5. si après cela vous ne trouvez rien et le nombre de frelons augmente, prenez contact avec vos voisins apiculteurs pour leur demander s'ils ont aussi des attaques et ont fait des lâchers. Travailler à plusieurs augmente l'efficacité des recherches. Comparez vos données sur une carte, et jetez un coup d'oeil à la carte sur [frelonasiatique.ch](http://frelonasiatique.ch)
6. si la situation ne s'améliore pas prenez alors contact avec votre référent local pour lui expliquer la situation et lui demander s'il a le temps de passer sur place en votre compagnie
7. c'est le référent qui décidera dans quel cas on peut faire appeler à la TaskForce ou à des référents formés pour le repérage des nids à l'aide de la télémétrie